

*Questions orales*

[Traduction]

Le ministre a, je crois, reconnu lui-même à la Chambre ouvertement et sincèrement qu'il était extrêmement occupé, qu'il se trouvait à Washington et qu'il n'avait pas le temps d'organiser son bureau. C'est la raison pour laquelle il a nommé cette personne qui, on est en droit de le supposer, travaillait sans surveillance, autrement le ministre n'aurait pas eu besoin de son aide.

Le vice-premier ministre se souvient très bien que nous avons déjà eu recours à des volontaires. Nous avons eu les hommes à \$1 par an.

**M. Clark (Yellowhead):** Règlement!

**M. Johnston:** Le gouvernement vient d'inventer les bénévoles...

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il serait temps de poser une question.

**M. Hnatyshyn:** Voulez-vous répéter votre astuce? Elle ne m'a pas paru bien drôle.

**M. Johnston:** Oui, nous avons maintenant des bénévoles à \$244,000 par mois. Je répète l'astuce pour le leader du gouvernement à la Chambre.

Le ministre des Finances pourrait-il nous dire exactement de quelles fonctions administratives était chargé M. Robson, pendant combien de temps il a été à son service, à quelle date il est arrivé au bureau du ministre et à quelle date il en est parti?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je tiens à préciser que mon chef de cabinet a supervisé M. Robson pendant toute la période où ce dernier a été dans mon bureau. Ils ont travaillé tous les deux de concert pour embaucher le personnel nécessaire et pour organiser mon bureau dans les meilleurs délais, parce que j'avais la lourde responsabilité de faire un énoncé de politique économique au début du mois de novembre. Je pense que M. Robson a commencé à travailler à mon bureau le 17 ou le 18 septembre, peu après que j'ai prêté serment, et il est resté jusqu'à la fin octobre environ.

\* \* \*

**AIR CANADA**

LES CONSÉQUENCES QU'AURAIT L'EMBAUCHAGE D'EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il sait qu'un arrêt de travail est prévu à Air Canada pour dimanche matin et que la raison de ce conflit de travail est qu'Air Canada veut augmenter le pourcentage des travailleurs à temps partiel, qui pourraient représenter jusqu'à 45 p. 100 des employés. Cette initiative aura pour effet de diminuer le nombre d'emplois à plein temps, qui sont en majorité détenus par des femmes. C'est une question de politique et je me demande si le gouvernement ne pourrait pas demander à Air Canada de ne pas continuer à remplacer des emplois à plein temps par des emplois à temps partiel?

**Mme Mitchell:** Bravo!

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, il y a actuellement des négociations entre Air Canada et les syndicats. Je crois que la société a fait de nouvelles offres hier soir. Les négociations se sont poursuivies jusqu'à 0 h 30 et elles ont déjà repris. J'estime qu'il serait maladroit de ma part de faire des remarques à ce sujet, car on pourrait dire que j'interviens dans le processus de négociation.

L'EMBAUCHAGE DE TRAVAILLEUSES—LA POLITIQUE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. En réalité, le syndicat a rejeté l'offre d'Air Canada parce qu'elle n'accorde aucune sécurité d'emploi. Je vais donc poser une nouvelle fois cette question au ministre: étant donné le contrôle que le gouvernement veut exercer sur les sociétés de la Couronne, va-t-il laisser Air Canada supprimer des milliers d'emplois à plein temps? La politique du gouvernement sera-t-elle de laisser faire ce genre de chose au dépens des travailleuses?

**Mme Mitchell:** Où est l'égalité d'accès à l'emploi?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, même si je ne suis pas d'accord avec le préambule du député, je dirais que, à mon avis, Air Canada a une excellente politique en ce qui concerne l'emploi des femmes. En fait, il y a eu une augmentation notable du nombre de femmes parmi les cadres. Je ne suis pas du tout d'accord avec le député lorsqu'il dit qu'Air Canada essaie d'embaucher des travailleurs à temps partiel pour remplacer des travailleurs permanents à temps plein. En fait, je pense qu'il y a sur la table de négociation une offre très généreuse concernant la sécurité d'emploi. En dehors de cela, je pense, monsieur le Président, qu'il serait préférable que je m'abstienne de tout commentaire.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION**

LA DÉMISSION DE L'ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE

**M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Monsieur le Président, je voulais poser ma question au premier ministre, mais puisqu'il est absent, j'aurai le plaisir de l'adresser au vice-premier ministre, en espérant obtenir une réponse. Hier, le premier ministre a annoncé pour la première fois à la Chambre qu'il avait demandé à l'ancien ministre de la Défense nationale de démissionner. Pourtant, le 13 février, en répondant à une question du député de Hamilton Mountain, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré ceci: «Monsieur le Président, pour bien mettre les choses au point, je signale que c'est l'ancien ministre de la Défense nationale lui-même qui a offert de démissionner.» Qui dit la vérité, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le premier ministre?

**M. Clark (Yellowhead):** Les deux.

**Une voix:** Il met du temps à comprendre.